



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

AMBASSADE DE FRANCE EN BOLIVIE

FICHE BOLIVIE

I- ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le système universitaire bolivien est composé de :

- ✓ 11 universités publiques et autonomes
- ✓ 4 universités privées associées au système universitaire public (universités privées sans but lucratif dites « à régime spécial »¹) ;
- ✓ 41 universités privées reconnues par le Vice-ministère de l'enseignement supérieur bolivien (Direction générale de l'enseignement supérieur universitaire du ministère de l'Éducation) ;

1- LE SYSTEME UNIVERSITAIRE PUBLIC BOLIVIEN

Il y a environ 420 000 étudiants inscrits dans les universités publiques boliviennes, soit 80% des étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur². Le système universitaire public bolivien compte 800 filières universitaires.

Les universités publiques sont autonomes, y compris dans la gestion de leur budget. En plus de leurs ressources propres et des subventions départementales et municipales, les universités publiques sont subventionnées par l'État bolivien, notamment grâce à l'impôt sur les hydrocarbures. Par ailleurs, elles sont en mesure de signer des contrats et de recevoir tout type de donation.

Les universités publiques sont autorisées à délivrer des « Diplomas Académicos » (diplômes académiques).

La recherche scientifique est principalement réalisée dans les universités publiques, dont le développement reste encore limité. Les universités publiques doivent par ailleurs maintenir des relations avec les secteurs économiques et sociaux. Le renforcement des capacités de recherche reste un enjeu majeur pour le pays.

1.1 Composition

Le système universitaire public bolivien, que l'on appelle également « Université Publique Bolivienne », est reconnu par la Constitution. Il est représenté par le Comité Exécutif de l'Université Bolivienne (CEUB) et composé de 11 universités publiques et de 4 universités privées :

¹ Les universités du « régime spécial » appartiennent au système universitaire public mais sont régies par des statuts leur permettant de percevoir des droits spécifiques d'inscription

² Source <http://www.ine.gob.bo/indice/EstadisticaSocial.aspx?codigo=30203>

Universités publiques:

- Universidad Mayor de San Andrés (UMSA)
- Universidad Mayor de San Simón (UMSS)
- Universidad Pública de El Alto (UPEA)
- Universidad Autónoma Gabriel Rene Moreno (UAGRM)
- Universidad Mayor , Real y Pontificia de San Francisco Xavier de Chuquisaca (UMRPSFXCH)
- Universidad Amazónica de Pando (UAP)
- Universidad A. del Beni José Ballivián (UABJB)
- Universidad Autónoma Tomás Frías (UATF)
- Universidad Técnica de Oruro (UTO)
- Universidad Nacional Siglo XX (UNSXX)
- Universidad Autónoma Juan Misael Saracho (UAJMS)

Universités privées sans but lucratif associées au système public (« régime spécial »):

- Universidad Católica Boliviana "San Pablo"(UCB)
- Escuela Militar de Ingeniería "Mariscal Antonio José de Sucre" (EMI)
- Universidad Andina Simón Bolívar (UASB)
- Universidad Policial "Mariscal Antonio José de Sucre" (UNIPOL)

1.2. Gouvernance du système universitaire public bolivien**- Le Comité Exécutif de l'Université Bolivienne (CEUB)**

Le CEUB est l'organisme en charge de la coordination, de la planification et de la programmation des activités des universités publiques boliviennes. Le CEUB est constitué d'un bureau exécutif, d'une Commission de planification académique, d'une Commission d'évaluation et d'accréditation des « diplomas academicos », d'une Commission nationale de recherche, science et technologie et d'une Commission des diplômés de « Maestria ».

Le CEUB est en charge de la reconnaissance des diplômes et des périodes d'études réalisées à l'étranger.

- Le Congrès National des Universités

Il constitue la plus haute autorité du système universitaire bolivien. Il se réunit en congrès tous les quatre ans Il a pour fonction de :

- définir les politiques et les stratégies de l'Université Publique Bolivienne ;
- approuver le *Plan National de Développement Universitaire qui établit* les objectifs et les politiques de développement en matière d'enseignement supérieur, de recherche et de formation professionnelle ;
- réglementer la création de nouvelles universités publiques ou privées ;
- établir les politiques économiques et financières de l'Université Publique Bolivienne.

- La Conférence Nationale des Universités

Elle est chargée de la direction du système universitaire bolivien entre la tenue de deux congrès.

La Conférence a pour mission de :

- évaluer périodiquement la mise en place du Plan National de Développement Universitaire ;
- valider la création ou la suppression des Instituts, Chaires, Facultés, en fonction des besoins du développement économique, social et régional du pays ;
- étudier et contribuer à la solution des problèmes rencontrés par les universités ;
- établir une grille de salaires de base pour tout le personnel des universités ;

2. LES UNIVERSITES PRIVEES

Il y a environ 100 000 étudiants inscrits dans les universités privées boliviennes.³

³ Source <http://www.ine.gob.bo/indice/EstadisticaSocial.aspx?codigo=30203>

Les universités privées fonctionnent sur la base d'une autorisation préalable du ministère de l'Education bolivien. Le fonctionnement, les statuts et les programmes des universités privées doivent être approuvés par le Vice-ministère de l'enseignement supérieur.

Les universités privées ne reçoivent aucune dotation de l'Etat et fixent librement leurs frais de scolarité. Il existe une grande disparité entre les frais de scolarité des Universités privées et des universités publiques.

Le Vice-ministère de l'enseignement supérieur les autorise à délivrer des « diplomas academicos » (diplômes académiques), qui certifient le fait que l'étudiant a terminé ses études, mais ne permettent pas l'exercice d'une profession.

Le Vice-ministère de l'enseignement supérieur reconnaît deux phases d'universités privées :

- "Universidad inicial"

Ce type d'université est autorisé, par résolution ministérielle, à délivrer des formations. L'établissement doit respecter les conditions de fonctionnement établies par le règlement général des universités privées et démontrer sa capacité à mener à bien les fonctions académiques, administratives et de gestion.

- "Universidad plena"

Les universités privées de la modalité « initiale » peuvent, à l'issue d'une période de cinq ans et d'une phase d'évaluation permettant de mesurer qu'elles satisfont aux critères de qualité définis dans le règlement des universités privées, acquérir le statut « d'Universidad plena ».

- Accords de coopération

Les universités privées reconnues par le Ministère de l'Education bolivien ont la possibilité de signer des accords avec des établissements d'enseignement supérieur reconnus par les autorités compétentes, nationales ou étrangères, ainsi qu'avec des établissements ou des entreprises publiques ou privées, nationales ou étrangères, légalement reconnues.

L'objet de ces accords est de mener à bien des programmes académiques y compris dans le cadre d'une collaboration avec une université étrangère, conformément aux dispositions du règlement général des universités privées.

II- ORGANISATION DES ETUDES ET ENSEIGNEMENTS DISPENSES

1. Grades académiques et diplômes

Le régime est différent du système LMD connu dans les Etats européens membres du processus de Bologne.

Les Universités délivrent les grades académiques suivants (cf. annexe 1) :

« **GRADO** » (comparable à un 1^{er} cycle universitaire)

- ✓ « **Técnico universitario medio** » : 3 à 4 semestres, entre 1200 et 2000 heures académiques⁴ (entre 900 et 1500 heures)
- ✓ « **Técnico superior universitario** » : 5 à 6 semestres, entre 3 000 et 3 600 heures académiques (entre 2250 et 2700 heures)

⁴ 1 heure académique = 45 minutes

- ✓ « **Licenciatura** » : 8 à 10 semestres, entre 4500 et 6000 « heures académiques » (entre 3375 et 4500 heures) et rédaction d'un mémoire

La « Licenciatura » demeure le diplôme le plus répandu parmi les étudiants boliviens en mobilité internationale.

« POSTGRADO »

- ✓ « **Diplomado** » : 800 heures académiques (20 *créditos*⁵)
- ✓ « **Especialidad** » :
 - ✓ “Especialidad Técnica”: 1000 heures académiques (25 *créditos*)
 - ✓ “Especialidad Superior”: 1600 heures académiques (40 *créditos*)
- ✓ « **Maestria** » : 1 à 2 ans, 2400 heures académiques (60 *créditos*), et rédaction d'une « tesis » (mémoire)
- ✓ « **Doctorado** » : 3 à 4 ans, 2800 heures académiques (70 *créditos*) et rédaction d'une thèse

Les formations de niveaux *Maestria* et *Doctorado* sont relativement peu nombreuses.

1.1.22. Diplôme “académico” et Diplôme en “Provisión Nacional”

L'établissement d'enseignement supérieur délivre un « **Diploma academico** » à la fin d'un cycle d'études. Ce titre universitaire n'habilite pas à l'exercice professionnel. Pour exercer une profession, le diplômé doit effectuer une démarche auprès du Ministère de l'Education bolivien pour obtenir le diplôme de « Provision Nacional ».

3. Reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger

Les diplômes obtenus dans un établissement d'enseignement supérieur étranger et reconnus par l'Etat d'origine peuvent être reconnus par le système universitaire bolivien.

La reconnaissance implique :

- la reconnaissance de la valeur légale du diplôme ("Revalidación") ;
- la reconnaissance de la validité académique du diplôme ("Convalidación") : étude et analyse des programmes et des modalités d'obtention des diplômes universitaires du pays d'origine.

Tous les documents et photocopies présentés doivent être légalisés par les autorités universitaires et nationales du pays d'origine, par le Consulat de Bolivie de ce pays et par le ministère bolivien des Affaires étrangères.

4. Modalités d'enseignement alternatif

Les universités peuvent solliciter l'autorisation d'ouverture de chaires ou de programmes selon les modalités « Semipresencial », à distance ou virtuelle, cette dernière modalité étant mise en place seulement au niveau des « Post-Grado ».

Parmi les universités privées, seules les « Universidades Plenas » peuvent développer des programmes d'enseignement virtuel de niveau « Post-Grado ». C'est notamment le cas de l'*Universidad andina*.

⁵ 1 *crédito* = 40 heures académiques

III - PRINCIPAUX ATOUTS DU SYSTEME D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

On note une volonté croissante des universités de diversifier leurs offres de formation et de collaborer à avec des universités étrangères. Si le niveau académique s'est renforcé ces dernières années, des inégalités persistent entre les universités.

On peut noter les éléments positifs suivants :

L'enseignement supérieur a connu au cours des dix dernières années d'importantes transformations. :

- Rapide augmentation de l'accès à l'enseignement supérieur : le nombre d'étudiants a augmenté plus rapidement que la population. La proportion de femmes inscrites est passée à plus de 50 %⁶
- Rapide démocratisation de l'enseignement supérieur. Par ailleurs, s'il n'existait pas d'enseignement au niveau « Post-Grado » il y a une dizaine d'années, presque toutes les universités, publiques ou privées, délivrent désormais des formations de ce niveau qui restent néanmoins relativement peu nombreuses à ce jour.
- Ouverture importante à la coopération internationale de la part des autorités boliviennes. Toutefois, même si de nombreux accords ont été conclus, le potentiel de développement en la matière demeure important.
- Plusieurs facultés, notamment dans les domaines de la géologie, de l'architecture, de la médecine, de l'énergie ou de l'ingénierie ont une tradition d'échanges et de coopération avec différents établissements d'enseignement supérieur français.

IV. COOPERATIONS EXISTANTES AVEC LES ETABLISSEMENTS SUPERIEURS

1. Mobilité étudiante vers la France

Le flux d'étudiants boliviens vers l'étranger, bien qu'encore relativement modeste (plus de 9 000 étudiants boliviens à l'étranger en 2013) augmente chaque année. Les principaux pays d'accueil d'étudiants boliviens sont Cuba, l'Espagne, les Etats-Unis, l'Italie, le Brésil et la France.

On constate que le nombre d'étudiants boliviens en France 300 en 2012-2013 et 360 (2014-2015) augmente chaque année. La majorité d'entre eux se dirige vers l'université publique pour des études en licence (49% des effectifs), Master (46%) et doctorat (5%).

L'une des principales raisons pour un étudiant bolivien de poursuivre ses études en France, outre l'attrait pour la culture française toujours très fort en Bolivie, reste la qualité de l'enseignement public supérieur, et son accessibilité en termes de coût. La volonté d'étudier en France constitue l'un des principaux motifs d'inscription aux cours de langue française, au sein du réseau des Alliances françaises (4 villes boliviennes couvertes : La Paz, Santa Cruz, Cochabamba et Sucre).

Le programme de bourses du Gouvernement bolivien lancé en 2015 et dénommé « Souveraineté scientifique et technologique » a permis d'accueillir une quarantaine d'étudiants boliviens en France (24 étudiants en 2016-2017, 24 étudiants en 2015-2016). La France se place pour la 2^{ème} année consécutive au 1^{er} rang des pays d'accueil des boursiers boliviens (près de 80 boursiers au total dans le monde). Ce

⁶ Plus de 200.000 femmes inscrites en 2013 en comparaison à 100.000 femmes inscrites en 2003 (voir Annexe 2)

succès permet à la France de renforcer son attractivité auprès des étudiants boliviens, en dépit du frein que constitue l'la langue, qui n'est plus enseignée dans le système d'éducation secondaire bolivien.

2. Place du français dans le système universitaire bolivien

L'université publique n'impose pas la maîtrise d'une langue étrangère pour l'obtention du diplôme de fin d'études, mais elle incite à l'apprentissage des langues natives (en forte progression depuis 2005) dans la mesure où un enseignement optionnel et gratuit est dispensé. Dans certaines filières, un examen de langue peut être requis. Les fonctionnaires ont d'ailleurs l'obligation d'avoir, a minima, un niveau débutant.

Les universités privées, quant à elles, imposent la plupart du temps aux étudiants de *licenciatura* de passer un test de niveau de langue. Les étudiants ne sont, en général, pas tenus de suivre un cours de langue étrangère, mais seulement de faire preuve d'un niveau d'aptitude (niveau de base). Les universités ont recours aux centres de langue (Alliance française en particulier ...), principalement pour les tests de niveau.

Même si le français, perçu plutôt comme une langue d'études et de travail, conserve une image plutôt positive, les langues natives (aymara, quechua et, dans une moindre mesure, guarani) et l'anglais tendent à s'imposer. On constate néanmoins une forte demande de cours de français dans les universités boliviennes grâce à la dynamique suscitée par le renforcement des échanges d'étudiants et des partenariats universitaires, ainsi que par la mise en place d'un programme de bourses par le gouvernement bolivien.

Départements de français des universités:

Six universités publiques (La Paz, Cochabamba, Santa Cruz, Sucre, Potosí, Tarija) proposent une spécialisation en français. Celle-ci prend plusieurs formes : formation de professeurs de langues (le français peut être obligatoire les deux ou trois premières années, puis devenir optionnel) ou cours de langues aux étudiants qui doivent démontrer la maîtrise d'une langue étrangère.

Certains départements de français pourraient fermer, faute de recrutement de professeurs titulaires de français dans le système secondaire. La formation linguistique, voire culturelle des professeurs de français à l'université, contrairement à celle des professeurs de l'enseignement public secondaire est souvent de qualité, en particulier à Cochabamba et à Sucre.

Plusieurs initiatives sont menées afin de favoriser l'enseignement du français :

- à l'Université publique Mayor de San Andrés (UMSA), un programme est mis en place en partenariat avec l'ambassade de France afin de permettre aux étudiants de dernière année de la filière FLE de réaliser un stage dans les collèges publics ;
- la création d'un réseau de « collèges d'excellence » qui propose des cours de français dans leur établissement redonne un souffle nouveau à l'association des professeurs de français. Ainsi, un plan de formation aux professeurs de français est prévu pour 2016-2017 ;
- un Congrès des professeurs de français en Bolivie est prévu en 2017. La présidente de L'Association des professeurs de français en Bolivie a été invitée en juillet 2016 à Liège pour le congrès international de la Fédération Internationale des professeurs de français.

3. Accords universitaires

Il existe à l'heure actuelle une trentaine d'accords universitaires et scientifiques entre établissements français et boliviens (voir annexe 2). Ces accords concernent également les organismes de recherche français présents en Bolivie (Institut de Recherche Développement, Institut Français d'Etudes Andines). Quelques exemples d'accords actifs:

Architecture

- Accord cadre de coopération entre l'Ecole supérieure d'Art de Clermont Métropole et l'Université Mayor de San Andrés (U.M.S.A) depuis 2010.
- Accord cadre de coopération entre l'Ecole nationale d'architecture de La Villette et l'Université Mayor de San Andrés (U.M.S.A), l'Université publique d'El Alto depuis 2007.

Ingénierie

- Accord cadre de coopération entre l'Institut national des sciences appliquées de Lyon et l'Ecole militaire d'ingénierie (E.M.I) depuis 2008.

Médecine

- Accord cadre de coopération entre les Hospices civils de Lyon et Univalle depuis 2014.

4. Programme régional France Amérique latine Caraïbes - PREFALC

Ce programme régional, créé en 2002 à l'initiative du MENESR et du MAEDI, vise à faciliter la mise en place de coopérations universitaires (montage de filières de niveaux master) à travers l'association d'au minimum deux universités latino-américaines et une université française. Depuis sa création en 2002, le programme « PREFALC » a permis de soutenir 4 projets en partenariat avec des universités boliviennes, notamment dans le domaine des sciences de l'ingénieur et de l'environnement. En 2016, un nouveau projet a été retenu dans le cadre d'un partenariat entre l'Ecole nationale d'Architecture de la Villette, l'Université Mayor de San Andrés (Bolivie), l'Université Publique El Alto (Bolivie) et l'Université Andina Nestor Caceres Velasquez de Juliaca (Pérou).

5. Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)

Deux universités boliviennes (Université Mayor de San Andrés à La Paz et l'Université Mayor de San Simon à Cochabamba) sont membres-associées de l'AUF.

L'Université autonome Gabriel René Moreno, qui a présenté une demande d'adhésion en avril 2016, est associée au programme régional de l'AUF visant à renforcer la formation des doctorants. Ce nouveau programme, intitulé « Collège doctoral régional andin » a été inauguré en juin 2016.

6. Les collaborations au niveau de la recherche**5.1. L'Institut de Recherche pour le Développement (IRD)**

Présent en Bolivie depuis le début des années 70, l'IRD dispose de la 2^{ème} plus importante représentation en Amérique latine après le Pérou, avec 11 chercheurs expatriés dans les plus grandes universités boliviennes. Les travaux de l'IRD sont principalement centrés sur les problématiques liées à l'environnement (climat, biodiversité, hydrologie, écologie), à la santé et aux sciences humaines et sociales. L'IRD contribue au renforcement des capacités scientifiques du pays (encadrement de doctorants), ainsi qu'à la valorisation de la recherche scientifique (co-publications).

La Bolivie offre un éventail très large de contextes écologiques contrastés. La partie altiplanique et la cordillère des Andes donnent accès à l'observation des changements climatiques au travers du suivi de l'évolution des glaciers et de l'adaptation des zones écologiques d'altitudes spécifiques que sont les « bofedales ». Le bassin endoréique du lac Titicaca est un objet unique d'observation pour les écologues et les géochimistes. Au piedmont andin se forment les grands fleuves du bassin amazonien étudiés depuis longtemps par les hydrologues de l'IRD. L'immense biodiversité de la faune aquatique est étudiée pour son intérêt à la fois biologique et économique.

Les maladies à transmission vectorielle comme la maladie de Chagas, le paludisme, les leishmanioses et la dengue sont endémiques, l'intérêt de l'étude des vecteurs étant renforcé par l'émergence récente du Chikungunya ou de Zika.

L'IRD a établi des conventions cadres avec les trois plus grandes universités du pays, l'UMSA (Universidad Mayor de San Andres), l'UMSS (Universidad Mayor de San Simon) et l'UAGRM (Universidad Autonoma Gabriel Moreno). Plusieurs outils « structurants » permettent de favoriser la visibilité et l'intégration régionale des recherches, notamment les Laboratoires Mixtes Internationaux, les Observatoires et les Projets de recherche.

5.2. L'Institut Français d'Etudes Andines (IFEA)

L'IFEA dont le siège est à Lima, est une unité mixte des instituts français de recherche à l'étranger (UMIFRE), placée sous la double tutelle du MAEDI et du CNRS. Ses activités de recherche à vocation régionale couvrent les sciences de la vie et de la terre, les sciences sociales et humaines et l'archéologie. En 2016, l'IFEA compte deux boursiers.

6. Bourses et programmes

6.1. Bourses du gouvernement français

6.1.1 Bourses de l'ambassade de France

- **Bourses de Master** : le programme de Bourses de l'Ambassade de France en Bolivie (une dizaine en 2016) est destiné aux étudiants boliviens titulaires de la « licenciatura ». qui souhaitent réaliser en France des études de Master 2. Les Bourses octroyées pour un an et non renouvelables, peuvent prendre 2 formes : bourse complète (« Beca completa ») ou bourse à coût partagé (participation de l'étudiant)

- **Bourses de doctorat** : depuis 2003, des bourses de doctorat sont accordées, sous la forme suivante : le doctorant reçoit durant 3 ans une bourse de trois mois par an, visant à financer des séjours de recherche en France dans le cadre de thèses en cotutelle.

6.1.2 Bourses d'excellence de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger (AEFE)

L'AEFE qui coordonne le réseau des établissements d'enseignement français dans le monde, octroie chaque année, dans le cadre du programme intitulé « excellence major » plus d'une centaine de bourses d'excellence à certains étudiants titulaires d'un baccalauréat français obtenu, au moins avec mention "bien" (6 boursier boliviens en 2016). La bourse couvre les coûts de séjour et d'études en 1er cycle pendant deux ans. Elle peut être prolongée dans le cadre de ce programme, lorsque l'étudiant poursuit ses études en second et troisième cycle universitaire. Les dossiers de candidature sont à retirer en janvier-février-mars, auprès du Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France. Leur dépôt s'effectue à la fin du mois de mars. Les bourses sont obtenues pour l'année académique suivante, c'est-à-dire à partir du mois de septembre pour les universités. Le résultat des sélections est publié en avril-mai.

6.1.3 Les bourses « Eiffel »

Le programme de bourses « Eiffel », soutenu par le ministère des Affaires étrangères et du développement international couvre les domaines du droit, des sciences politiques, de l'administration, de l'économie, de la gestion et des sciences de l'ingénieur. Les boursiers doivent être âgés de moins de 30 ans au moment de la demande pour les master, et 35 ans pour les doctorants. C'est l'université française d'accueil qui présente ses candidats au programme Eiffel au niveau du second cycle. La bourse est octroyée jusqu'à l'obtention du diplôme (de 2nd ou de 3ème cycle universitaire) auquel le candidat s'est présenté. En 2015, le programme « Eiffel » a permis de soutenir 1 boursier bolivien.

6.1.4 Programme d'échange d'assistant de langues

La Bolivie participe depuis 2002 au programme d'échange d'assistants de langues soutenu par le MENESR. Pour l'année 2015-2016, 24 postes ont été proposés aux étudiants boliviens pour favoriser l'apprentissage de l'espagnol et sensibiliser les élèves à la culture bolivienne au sein des établissements d'enseignement secondaires en France.

6.2. Bourses du gouvernement bolivien

Le gouvernement bolivien a mis en place un nouveau programme de bourses d'études à l'étranger. Il a pour objet de former des chercheurs et des ingénieurs dans des secteurs stratégiques pour le développement économique du pays : énergie, pétrochimie, géologie, sciences de l'environnement, technologie de l'information, aéronautique et ingénierie aérospatiale. Coordonné par le ministère bolivien de l'Education, il fonctionne sur la base d'un appel à candidatures annuel. Le ministère de l'Education bolivien a confié l'accueil des boursiers boliviens en France à l'Agence Campus France.

6.3. Programmes de bourses en partenariat avec des entreprises

6.2.1 Les bourses « Total »

L'entreprise Total participe au financement de bourses. Ce programme est ouvert aux étudiants, cadres ou fonctionnaires étrangers qui souhaitent poursuivre leur formation dans l'enseignement supérieur en France. Les étudiants ou professionnels sélectionnés reçoivent une bourse de 1 000 à 1 400 euros par mois, financée par Total, ainsi que la prise en charge de leurs frais de déplacements. Ils bénéficient chacun d'un tuteur salarié du Groupe Total, et seront ensuite accueillis au sein de l'entreprise pour y effectuer un stage. De son côté, le ministère des Affaires étrangères et du développement international attribuera une bourse de couverture sociale, le statut de boursier du gouvernement français, des cours de français avant leur départ dans le réseau des Alliances françaises de leur pays d'origine, et facilitera, le cas échéant, leurs démarches de demande de visa. En 2015-2016, ce programme a permis de soutenir 5 boursiers.

6.2.2 Les bourses « Fondation d'entreprise Francis Bouygues »

La Fondation d'Entreprise Francis Bouygues a pour objet d'aider des personnes de nationalité française ou étrangère mais de culture française, à mener à bien des études supérieures. Depuis 2006, l'AEFE et la Fondation Bouygues travaillent conjointement pour l'attribution de ces bourses. La bourse Fondation d'Entreprise Francis Bouygues est accordée pour une durée de 4 à 6 ans. Chaque boursier est parrainé par un collaborateur issu du groupe Bouygues.

Eligibilité au programme

1. Etre bachelier français ou étranger de culture française (baccalauréat obtenu dans un lycée français) ;
2. Faire preuve d'une motivation forte ;
3. Rencontrer des difficultés pour financer des études supérieures offrant de réels débouchés professionnels.

Depuis 2015, cette bourse est ouverte pour les étudiants boliviens.

V- ORIENTATION A DONNER A LA COOPERATION UNIVERSITAIRE FRANCO-BOLIVIENNE

Parmi ses priorités, le Service de coopération et d'action culturelle souhaite promouvoir la signature d'accords interuniversitaires permettant de déboucher sur des doubles diplômes, cotutelles, des échanges de professeurs et d'étudiants et des conférences. Le SCAC souhaite également accompagner la mise en place de programmes de coopération dans une logique régionale (programme PREFALC) et européenne (Erasmus+).

Le renforcement de la mobilité étudiante entre la Bolivie et la France, notamment aux niveaux master et doctorat, constitue également une priorité. La mobilité étudiante s'appuie sur de nombreux programmes de bourses proposées par l'Ambassade de France et le gouvernement Bolivien,

La signature d'un accord de reconnaissance mutuelle des diplômes et des périodes d'études effectuées par les étudiants constitue une priorité pour ces prochaines années.

VI- CONTACTS UTILES :

La fiche "Bolivie" du forum Curie a été rédigée et coordonnée par :

Caroline Lavaud, attachée de Coopération pour le Français, SCAC Bolivie.
caroline.lavaud@diplomatie.gouv.fr ; (0591) 2 214 99 16

Pour les bourses et le programme d'assistants de langue : contacter M. Florent Noireau, Chargé de la promotion des études en France florent.noireau@diplomatie.gouv.fr; (0591) 2 214 99 27

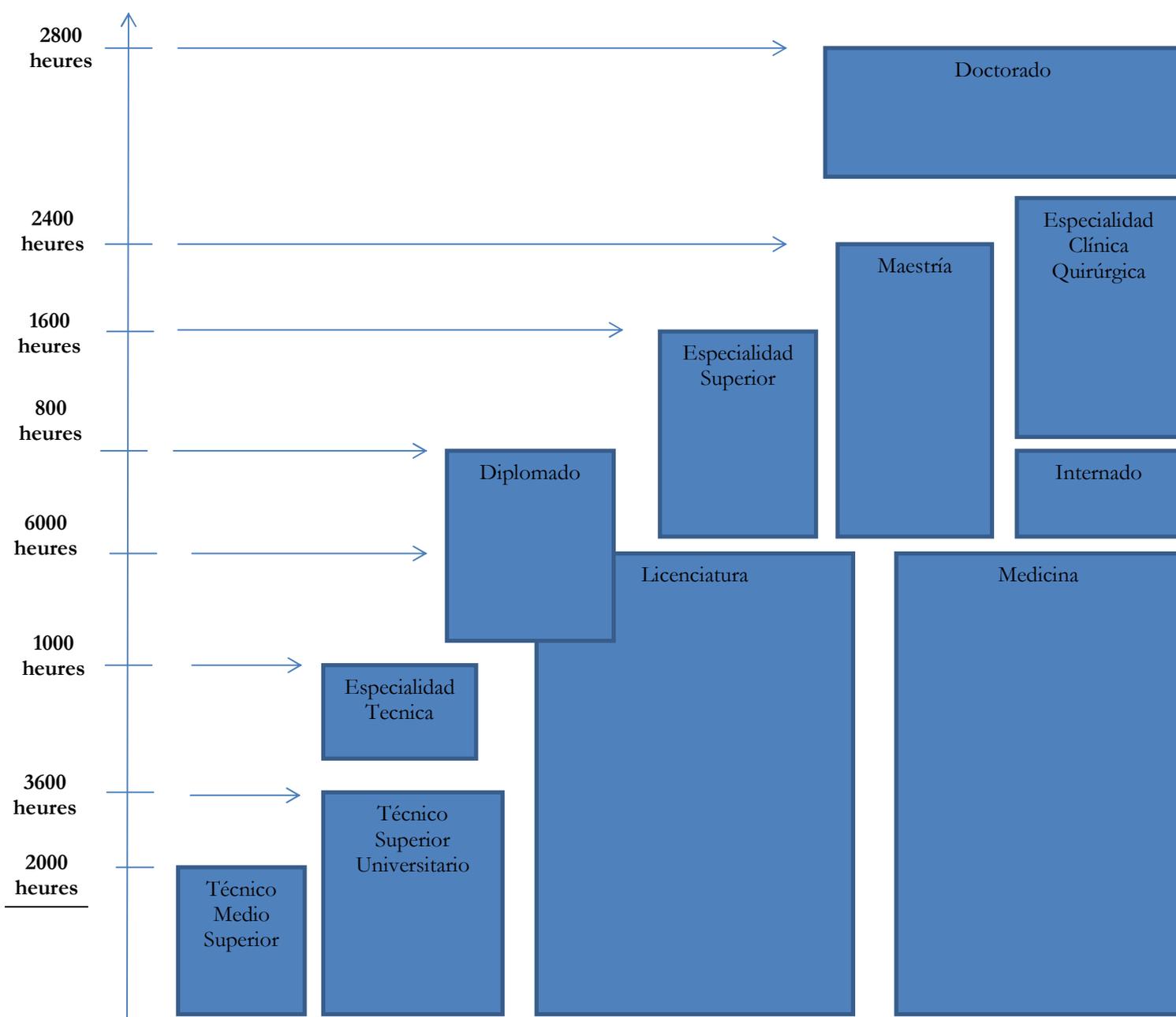
- Ambassade de France en Bolivie : www.ambafrance-bo.org
- Espace Campus France Bolivie : www.bolivie.campusfrance.org
- Ministère de l'Education bolivien : <http://www.minedu.gob.bo/>
- Comité Ejecutivo de la Universidad Boliviana (CEUB) : <http://www.ceub.edu.bo/>
- Vice-Ministère des sciences et technologies: <http://www.cienciaytecnologia.gob.bo/>
- Liste des universités : <http://www.bolivia.gob.bo/index4.html>
- Le site commercial de « Mira Bolivia » avec toutes les coordonnées des universités boliviennes : http://www.mirabolivia.com/webpages_categ.php?id_categ=40

Mise à jour : septembre 2016

ANNEXE 1 - TABLEAU GENERAL DES ÉTUDES SUPÉRIEURES EN BOLIVIE

DIPLOME	DUREE D'ETUDES		NOMBRE DE MATIERES		NOMBRE D'HEURES		MODALITE D'EVALUATION
	ANNEES	SEMESTRES	ANNEES	SEMESTRES	ACADEMIQUES (45mn)	MONTRE (60mn)	
TECNICO UNIVERSITARIO MEDIO ²	1,5 a 2	3 a 4	8 a 11	16 a 23	1.200 a 2.000	900 a 1.500	<ul style="list-style-type: none"> • Directe
TÉCNICO UNIVERSITARIO SUPERIOR	3	5 a 6	12 a 18	24 a 36	3.000 a 3.600	2.250 a 2.700	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de grade technique • Stage • Monographie • Excellence
LICENCIATURA ³	4 a 5	8 a 10	22 a 36	42 a 60	4.500 a 6.000	3.375 a 4.500	<ul style="list-style-type: none"> • Thèse • Projet de grade • Examen de Grado • Internat Rotatif • Travail dirigé • Excellence
DIPLOMADO					800 (20 crédits)		240 heures en classe minimum et 560 heures de recherche et de stage comme minimum
ESPECIALIDAD	TECNICA				1000 (25 crédits)		<ul style="list-style-type: none"> • 400 heures en classe minimum et 600 heures de recherche et de stage minimum • 640 heures en classe minimum et 960 heures de recherche et de stage minimum • Trois ans ou plus d'années d'études exclusivement et en continu
	SUPERIOR				1600 (40 crédits)		
	CLINICO QUIRURGICA						
MAESTRIA					2400 (60 crédits)		<ul style="list-style-type: none"> • 960 heures en classe minimum et 1440 en heures de recherche et de stage minimum
DOCTORADO					2800 (70 crédits)		<ul style="list-style-type: none"> • 280 heures en classe minimum et 2520 heures de recherche et de stage minimum

SCHÉMA DES ÉTUDES SUPÉRIEURES EN BOLIVIE



ANNEXE 2 - Universités privées reconnues par le Vice-ministère de l'enseignement supérieur bolivien

UNIVERSIDAD DE LOS ANDES
(UNANDES)

UNIVERSIDAD PRIVADA DOMINGO
SAVIO

UNIVERSIDAD PRIVADA BOLIVIANA
(UPB)

UNIV. TÉCNICA PRIVADA COSMOS

UNIVERSIDAD LATINOAMERICANA

UNIV. NUESTRA SEÑORA DE LA PAZ

UNIV. NAL. ECOLÓGICA SANTA CRUZ

UNIVERSIDAD LOYOLA

UNIVERSIDAD CENTRAL (UNICEN)

UNIVERSIDAD UNIÓN BOLIVARIANA

UNIVERSIDAD SIMÓN I. PATIÑO

UNIVERSIDAD SALESIANA DE BOLIVIA

UNIVERSIDAD DE AQUINO BOLIVIA

UNIVERSIDAD CEFI SAINT PAUL

UNIV. INVEST. ESTRATÉGICA EN
BOLIVIA

UNIVERSIDAD SAN FRANCISCO DE ASÍS

UNIV. TECNOLÓGICA PRIVADA DE SCZ

UNIV. DE LA AMAZONÍA BOLIVIANA

UNIVERSIDAD LA SALLE

UNIVERSIDAD UNIDAD

UNIV. DE CS. ADM. Y TECNOLÓGICAS

UNIV. TECNOLÓGICA BOLIVIANA (UTB)

UNIVERSIDAD EVANGÉLICA BOLIVIANA

UNIVERSIDAD NACIONAL DEL ORIENTE

UNIV. ABIERTA LATINOAMERICANA
UPAL

UNIVERSIDAD PRIVADA FRANZ
TAMAYO

UNIV. PRIVADA DE SANTA CRUZ (UPSA)

UNIVERSIDAD PRIVADA DEL VALLE

UNIVERSIDAD CRISTIANA DE BOLIVIA

UNIVERSIDAD PRIVADA NUR

UNIV. PARA EL DES. Y LA INNOVACIÓN

UNIVERSIDAD DOXA BOLIVIA

UNIV. BOLIVIANA DE INFORMÁTICA

UNIOR

UNIVERSIDAD REAL

UAB

CORDILLERA

UNIBETH

UNICHACO

UTA

ANNEXE 3 - Liste des accords de coopération universitaires recensés par l'Ambassade de France en Bolivie (actualisé en juillet 2016)

La Paz

Universidad Mayor de San Andrés (UMSA)

UNIVERSITE	FACULTE	DUREE	PAGE WEB
UNIVERSITE DE RENNES 2	FAC. SCIENCES GEOLÓGIQUES COLLABORATION DANS LE CHAMP DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE AVEC MOBILITE D'ETUDIANTS DE PROFESSEURS ET DE CHERCHEURS	2007- INDEFINI	www.univ-rennes2.fr
UNIVERSITE JEAN MOULIN 3	GENERAL COOPERATION ACADEMIQUE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE; VISITES DE PROFESSEURS CHERCHEURS. ECHANGES DE PUBLICATIONS; MOBILITE D'ETUDIANTS	2010-2015	www.univ-lyon3.fr
ECOLE SUPERIEUR D'ART CLERMONT METROPOLE	FAC. ARCHITECTURE COOPERATION PEDAGOGIQUE ET ARTISTIQUE. CONFERENCE DE PROFESSEURS ET D'ETUDIANTS, MOBILITE D'ETUDIANTS	2010 -2013 (en cours de renouvellement)	www.esacc.fr
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D' ARCHITECTURE DE GRENOBLE	FAC. ARCHITECTURE COOPERATION SCINETIFIQUE DE PROJETS DE RECHERCHE ; MOBILITE PROFESSEURS ET ETUDIANTS	2011-2016	www.grenoble.archi.fr
ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE CLERMONT - FERRAND	FAC. ARCHITECTURE COOPERATION SCINETIFIQUE DE PROJETS DE RECHERCHE ; MOBILITE PROFESSEURS ET ETUDIANTS	2012-2017	www.clermont-fd.archi.fr/
AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE	PARTICIPATION DES ACTIVITES DE L'AGENCE	2014- INDEFINI	www.auf.org

Universidad Católica Boliviana "San Pablo" (UCB)

UNIVERSITE	OBJECTIFS	DUREE	PAGE WEB
UNIVERSITE PIERRE MENDÈS FRANCE	COOPERATION ACADEMIQUE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE; VISITES DE PROFESSEURS CHERCHEURS. ECHANGES DE PUBLICATIONS; MOBILITE D'ETUDIANTS	2005-2010 En cours de renouvellement	www.upmf-grenoble.fr
UNIVERSITE JEAN MOULIN LYON 3 (MACRO)	COOPERATION ACADEMIQUE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE; VISITES DE PROFESSEURS CHERCHEURS. ECHANGES DE PUBLICATIONS; MOBILITE D'ETUDIANTS	2009-2012 En cours de renouvellement	http://www.univ-lyon3.fr/
L'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES AIX-EN-PROVENCE	COOPERATION ACADEMIQUE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE; VISITES DE PROFESSEURS CHERCHEURS. ECHANGES DE PUBLICATIONS; MOBILITE D'ETUDIANTS	En cours	www.ipesup.fr/Sciences- Po

Escuela Militar de Ingeniería "Mariscal Antonio José de Sucre" (EMI)

UNIVERSITE	OBJECTIFS	DUREE	PAGE WEB
INSA DE LYON	<p>2008-2009 : 2 2010 - 2011: 1 étudiant EMI inscrit en 1ère année AMERINSA 2011- 2012 : 2 étudiants EMI inscrits en 1ère année AMERINSA + 1 étudiant EMI inscrit en 2ème année AMERINSA 2012 - 2013: 1 étudiant EMI inscrit en 2ème année AMERINSA Sur ces 3 étudiants, il y a eu 2 échecs, le Raul Mejia en question qui n'a pas été autorisé à s'inscrire en 3è année et Julia Flores qui n'a pas passé le cap de la 1ère année.</p> <p>2013 -2014 : 3 étudiants de l'EMI partent à l'INSA dans le cadre du programme AMERINSA : 2 ans INSA + 2 ans EMI = 2 ans INSA. (3 de La Paz + 1 de SC)</p>	2008- indéfini	

Universidad Pública de El Alto (UPEA)

UNIVERSITE	OBJECTIFS	DUREE	PAGE WEB
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE LA VILLETTE (ENSAPLV)	ATELIER INTERNATIONAL D'ARCHITECTURE A LA PAZ TOUS LES ANS, PREFALC ACCORDE	2006 - INDEFINI	http://194.199.196.229/l attitudes/

COCHABAMBA

Universidad Mayor de San Simón (UMSS)

UNIVERSITE	OBJECTIFS	DUREE	PAGE WEB
INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT	RELATIONS SCIENTIFIQUES ET PROGRAMMES DE RECHERCHE CONJOINT ; APPUI AU DEVELOPPEMENT DE PROGRAMME EN DOCTORAT	2011-2015	
INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT	COOPERATION ENTRE ULRA DE LA FCYT ET DE L'UNITE MIXTE DE UMR 207 BOREA DE IRD	2012- 2016	
INSTITUT JEAN ERRECART	CHAMP AGRONOMIE	2008-INDEFINI	
UNIVERSITE D'EVRY VAL D'ESSONNE	COOPERATION ACADEMIQUE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE; VISITES DE PROFESSEURS CHERCHEURS. ECHANGES DE PUBLICATIONS; MOBILITE D'ETUDIANTS	2014-2019	
UNIVERSITE JEAN MOULIN LYON 3	COOPERATION ACADEMIQUE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE; VISITES DE PROFESSEURS CHERCHEURS. ECHANGES DE PUBLICATIONS; MOBILITE D'ETUDIANTS	2010-2015	
UNIVERSITE JEAN MOULIN LYON 3	COOPERATION ACADEMIQUE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE; VISITES DE PROFESSEURS CHERCHEURS. ECHANGES DE PUBLICATIONS; MOBILITE D'ETUDIANTS	2010-2015	
UNIVERSITÉ PARIS-EST MARNE LA VALLÉE	COOPERATION ACADEMIQUE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE; VISITES DE PROFESSEURS CHERCHEURS. ECHANGES DE PUBLICATIONS; MOBILITE D'ETUDIANTS	2012- 2017	

UNIVALLE

UNIVERSITE	OBJECTIFS	DUREE	PAGE WEB
UNIVERSITE TECHNOLOGIQUE DE BELFORT-MONTBELIARD-(UTBM)	COOPERATION ACADEMIQUE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE; VISITES DE PROFESSEURS CHERCHEURS. ECHANGES DE PUBLICATIONS; MOBILITE D'ETUDIANTS	2013- en cours de renouvellement	
HOSPICES CIVILES DE LYON	COOPERATION ACADEMIQUE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE; VISITES DE PROFESSEURS CHERCHEURS. ECHANGES DE PUBLICATIONS; MOBILITE D'ETUDIANTS	2014-2019	
MONTPELLIER BUSINESS SCHOOL	DISCUSSIONS POUR SIGNATURE D'UN ACCORD DE DOUBLE DIPLOME (PHASE DE NEGOCIATION)	En cours	

UPB/ Universidad Privada boliviana

SANTA CRUZ

UTEPSA

UNIVERSITE	OBJECTIF	DUREE	SITE WEB
UNIVERSITE DE BORDEAUX	COOPERATION ACADEMIQUE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR; VISITES DE PROFESSEURS ; MOBILITE D'ETUDIANTS	2013-2018	https://www.u-bordeaux.fr/
UNIVERSITE TECHNOLOGIQUE BELFORT - MONTBELIARD	COOPERATION ACADEMIQUE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR; VISITES DE PROFESSEURS ; MOBILITE D'ETUDIANTS	2012- 2017	http://www.umontpellier.fr/
ALLIANCE FRANCAISE	COURS DE FRANÇAIS	En cours	http://www.ccfraancoaleman.org/

Universidad Privada de Santa Cruz de la Sierra (UPSA)

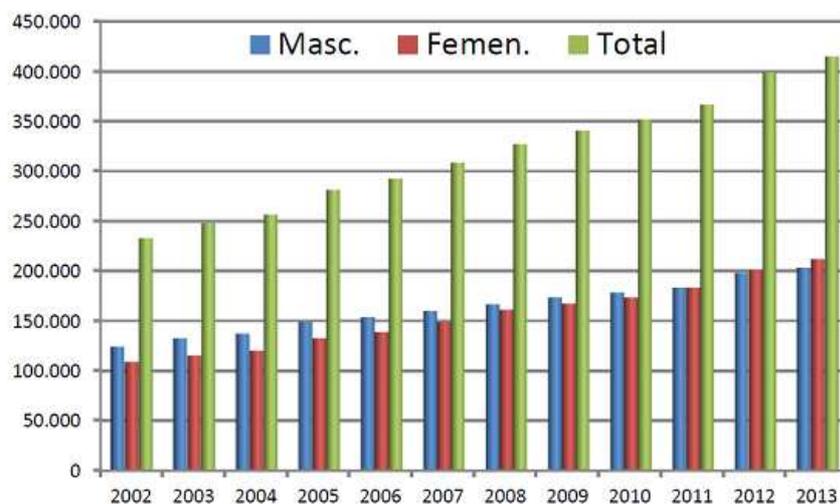
UNIVERSITE	OBJECTIF	DUREE	SITE WEB
MOD'ART INTERNATIONAL - FASHION SCHOOL		2013- En cours de renouvellement	
L'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES (IEP) DE SAINT-GERMAIN EN LAYE	SCIENCES POLITIQUES	2014- Indéfini	http://www.sciencespo-saintgermainenlaye.fr/international/partenaire-internationaux-2/

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA "GABRIEL RENÉ MORENO" (UAGRM)

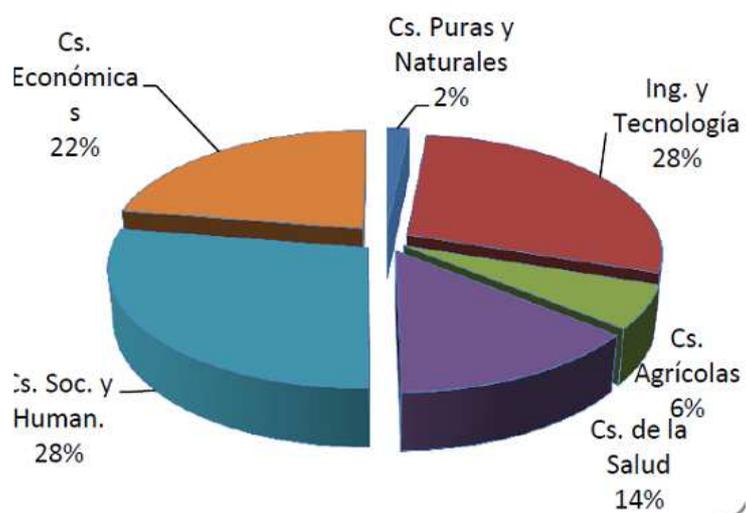
UNIVERSITE	OBJECTIF	DUREE	SITE WEB
UNIVERSITE TOULOUSE JAURES	DANS LE DOMAINE SCIENCES HUMAINES /SOCIALES	En cours (juin 2016)	
IRD	VENUE DE CHERCHEUR FRANÇAIS EN ICHTYOLOGIE FACULTE MEDECINE VETERINAIRE	2015	

ANNEXE 4

**SISTEMA DE LA UNIVERSIDAD BOLIVIANA
EVOLUCIÓN DE LA MATRICULA
SEGÚN GENERO**

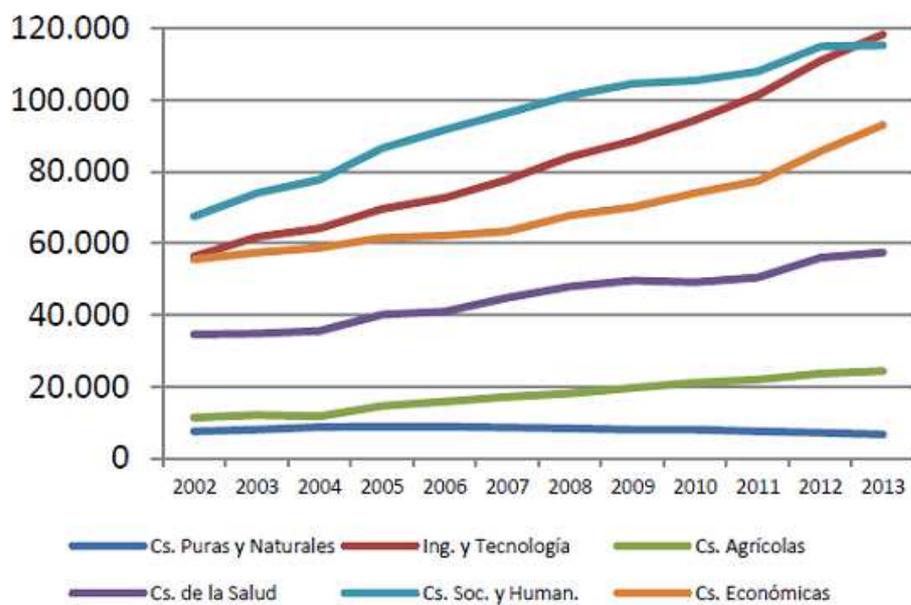


ANNEXE 5

DISTRIBUCIÓN PORCENTUAL POR ÁREA DE
CONOCIMIENTO GESTIÓN 2013

ANNEXE 6

**SISTEMA DE LA UNIVERSIDAD BOLIVIANA
EVOLUCIÓN DE LA MATRÍCULA
POR AREA DE CONOCIMIENTO**



ANNEXE 7

DISTRIBUCIÓN GEOGRÁFICA DE LA DESCONCENTRACIÓN ACADÉMICA DEL SISTEMA DE LA UNIVERSIDAD BOLIVIANA

